

**FONDATION LEONIE CHAPTAL**

Établissement reconnu d'utilité publique

## **TAXE D'APPRENTISSAGE 2016**

**Contribuez à former les professionnels de la santé**

**INFIRMIERS  
AIDES SOIGNANTS  
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE**



19 rue Jean Lurçat - Le Haut du Roy - 95200 SARCELLES

Tél : 01 39 90 58 45 - Fax : 01 39 94 83 74

[fondation@fondation-chaptal.fr](mailto:fondation@fondation-chaptal.fr) - [www.fondationleoniechaptal.fr](http://www.fondationleoniechaptal.fr)

## IMPORTANCE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR LA FONDATION LEONIE CHAPTAL

Pour améliorer la **qualité des formations**

Soutenir **les élèves et étudiants en difficulté**

Accompagner **les projets innovants**

Malgré le contexte réglementaire qui nous est défavorable

### *La simulation : un enjeu de sécurité*

La Fondation Chaptal  
conduit des projets  
innovants



Plan blanc simulé, 3 juillet 2015

La sécurité des soins est une exigence légitime de tous les patients et de tous les usagers de la santé.

C'est aussi un objectif prioritaire pour l'ensemble des acteurs du système de santé. Aujourd'hui, 1 patient hospitalisé sur 10 est encore victime d'un événement indésirable grave.

Pour répondre à ce défi, la **Simulation en santé** est désormais considérée comme une méthode pédagogique incontournable dans la gestion des risques, le développement des compétences et l'évaluation des pratiques.



### Participation des étudiants infirmiers à des projets de simulation

Projet de recherche sur la création de jeux sérieux sur l'éducation thérapeutique en novembre 2015.

Projet de simulation en partenariat avec l'Université Pierre et Marie Curie et 10 autres instituts de formation sur les dommages associés aux soins.

Déclenchement d'un Plan blanc simulé le 3 juillet 2015.

**« J'apprends...  
donc je sais faire... ? »**  
**La simulation  
et la confrontation  
des savoirs**

Nous sommes le 3 Juillet 2015, un feu se déclare dans un EHPAD jouxtant l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de la Fondation Léonie Chaptal à Sarcelles (95).

Les pompiers de la commune avoisinante arrivent rapidement sur les lieux pour prendre en charge l'incendie.

Après avoir sécurisé les lieux, ils sollicitent la promotion d'étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année présente ce jour-là. Environ 70 étudiants, sur la dernière journée de cursus d'apprentissage, participent donc à la prise en charge des victimes en attendant le renfort des équipes médicalisées.

## « La simulation, un choix pédagogique »

En septembre 2014, nous avons eu le projet d'évaluer les étudiants de 3<sup>ème</sup> année sur les gestes d'urgence enseignés au semestre 2. En effet, après un apprentissage théorique, il semblait impérieux de les mettre en situation afin de les professionnaliser. Plusieurs objectifs opérationnels ont ainsi été déterminés pour les étudiants :

- Identifier les situations d'urgences et évaluer leur degré de gravité ;
- Alerter et transmettre des informations factuelles, fiables et cohérentes aux différents responsables ;
- Mettre en œuvre une démarche réflexive dans les situations prévalentes d'urgence ;
- Appliquer en toute sécurité les actions relevant du rôle propre infirmier ;
- Gérer ses émotions ;
- Évaluer ses pratiques professionnelles.

La simulation évolutive a permis de tester le futur diplômé sur ses capacités : rôle propre, calculs de dose, gestes techniques, surveillance, transmissions et gestion des émotions, rien n'a été laissé au hasard. De plus les étudiants apprenants étant répartis en groupe de 4 personnes, le travail en équipe avec la détermination d'un leadership était une composante intéressante à analyser. L'ensemble des gestes a ensuite été analysé lors du débriefing qui a suivi l'exercice. Pour cela, des grilles d'observation avaient été créées puis données et expliquées aux différents professionnels présents sur les ateliers. Ces grilles, récupérées après le passage de chaque groupe dans les ateliers, ont permis d'analyser les gestes des apprenants et de les exposer sous forme de graphiques. Ainsi, les professionnels pouvaient revenir sur les bonnes conduites à tenir ainsi que sur les difficultés rencontrées sans stigmatiser un groupe ou une personne mais en s'appuyant sur les résultats statistiques des prestations.

## La toilette autrement

**Permettre à des élèves de développer des compétences en privilégiant une approche humaniste, voilà le préambule de cette réflexion menée auprès des élèves aides-soignants de la promotion 2015.**

En effet, la toilette est définie comme un soin d'hygiène et de **confort**. Autant le terme hygiène est facilement définissable et les critères de bonnes pratiques identifiables et mesurables, autant le concept de confort est plus difficile à cerner. Nous avons donc engagé avec les élèves aides-soignants, une réflexion sur les concepts fondamentaux de l'homme et de ses besoins, le soin, le prendre soin, la pudeur, l'autonomie, la relation de communication ....

Les élèves ont donc « cheminé » à partir de ces apports. Puis, afin d'enrichir leur positionnement professionnel, grâce à un partenariat de qualité avec la Fondation Chantepie Mancier de l'Isle Adam, une cadre de santé, formée à « la toilette en humanité », est intervenue .

### « La toilette en humanité »

C'est d'abord reconnaître que la personne est un être humain unique, possédant des caractéristiques qui lui sont propres, qui constituent son humanité. C'est aussi respecter les grands principes tels que :

- Ne pas se référer à une fiche technique « figée », mais réaliser la toilette en tenant compte de chaque personne, de son histoire ;
- Préserver la pudeur, ne pas commencer par le visage ni par toute partie du corps dite « intime » ;
- Proposer le report du soin si besoin « pas de soin de force, mais pas d'abandon de soin non plus » ;
- Réaliser une toilette « relationnelle » en s'aidant du regard, de la parole et du toucher ;
- Respecter la toilette évaluative prescrite par l'IDE.

Il appartient alors, à chaque futur soignant de s'approprier ces éléments en donnant du sens au soin .



## Insertion professionnelle de 100% pour l'ensemble des étudiants et élèves

### *Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture*

Insertion en secteur public : 67%  
En secteur non lucratif : 21%  
En secteur privé lucratif : 12%

### *Institut de Formation d'Aides- Soignants*

Insertion en secteur public : 10%  
En secteur non lucratif : 34%  
En secteur privé lucratif : 56%

### *Institut de Formation en Soins Infirmiers*

Insertion en secteur public : 28%  
En secteur privé lucratif : 37%  
En secteur privé non lucratif : 35%

### *Insertion par spécialité*

Médecine – Chirurgie – Obstétrique : 49%  
Soins de suite et réadaptation : 15%  
EHPAD : 14%  
Psychiatrie : 10%  
Service Infirmiers à domicile, Hospitalisation à domicile : 12%

## Comment nous faire parvenir la taxe d'apprentissage

Notre institution est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage **pour la part hors quota** au titre :

- de la catégorie B (formation niveau II et III) pour les étudiants en soins infirmiers ;
- de la catégorie A (formation niveau IV ou V) pour les élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture.

Le versement de la taxe d'apprentissage doit être fait par l'intermédiaire de l'organisme collecteur de votre choix avant le **1<sup>er</sup> mars 2016**.

Au dos du formulaire officiel de l'organisme collecteur, dans la rubrique « reversements », il est indispensable de notifier :

### **FONDATION LEONIE CHAPTAL**

**19 rue Jean Lurçat  
95200 SARCELLES**

Notre code SIRET est le 302 507 371 00011

**Votre interlocuteur taxe d'apprentissage : Brigitte DELTOUR**

01.39.90.43.43 ou 01.39.90.58.45

[Courriel : fondation@fondation-chaptal.fr](mailto:fondation@fondation-chaptal.fr)

Site : [www.fondationleoniechaptal.fr](http://www.fondationleoniechaptal.fr)



*L'ensemble des étudiants et élèves de la Fondation  
vous remercie pour votre soutien*